

# Le socle de connaissances et de compétences professionnelles

**Date :** Le 16 Avril 2015 de 9h30 à 12h30

**Lieu de l'événement :** GIM (Groupement des industries métallurgiques de la Région Parisienne)

**Le décret n° 2015-172 du 13 février 2015 précise l'ensemble des « savoir-être » et « savoir-faire » qu'un individu doit maîtriser pour favoriser son accès à la formation ainsi que son insertion dans le monde du travail.**



© Défi métiers

Depuis la loi du 5 mars 2014, ce sont les partenaires sociaux qui établissent les listes éligibles des certifications et formations au Compte personnel formation (CPF). Le socle de connaissances et compétences professionnelles [1] fait l'objet d'une certification inscrite de droit à l'inventaire, et il est éligible à l'ensemble des dispositifs de formation, dont le CPF.

A quoi correspond ce socle de connaissances et compétences professionnelles ? Quel en est le référentiel ? Comment va-t-il s'articuler avec les autres référentiels, compétences clés, illettrisme, etc.? Défi métiers invite les professionnels de l'emploi-formation à s'informer et débattre autour de ces questions.

[Télécharger le programme de la rencontre](#) [2]

[S'inscrire](#) [3]

**Modalités de participation :**

Entrée gratuite, inscription obligatoire.

**Organisateur principal :**

Défi métiers

✉ [nvfo@defi-metiers.fr](mailto:nvfo@defi-metiers.fr) [4]

🌐 <http://www.defi-metiers.fr> [5]

## Se rendre à l'événement

**Adresse :**

34 Avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-Sur-Seine

**Transports :**

Métro ligne 1, station Porte Maillot  
ou Sablons ; RER C, station Porte  
Maillot

